



Cap
sur
l'Essentiel

2025

**LES BÉNÉFICIAIRES DES
POINTS RÉGIONAUX
CONSEIL VAE ET D'UN
ACCOMPAGNEMENT EN
2024**

en Nouvelle-Aquitaine



région
**Nouvelle-
Aquitaine**





Chiffres clés

12 PRC
et près de
130 conseillers

Près de **3 950 personnes**
ont participé à près de
4 800 entretiens conseil
sur l'année 2024
(une personne peut bénéficier de
plusieurs entretiens).

-7 % en 1 an
précédé d'une reprise entre 2022
et 2023 (+ 4%).

Près de **244** informations
collectives programmées et
plus de
1 070 inscrits
(informations collectives en hausse
par rapport à 2023)

Pour en savoir +, accédez
au [**tableau de bord de la
VAE**](#)

Plus de **1 250** certifications
différentes



Le top 5 des certifications visées

Diplôme d'État Aide-
Soignant

Diplôme d'État
Accompagnant éducatif et
social

CAP accompagnant
éducatif petite enfance

Diplôme d'État éducateur
spécialisé

Diplôme d'Etat Moniteur-
Educateur

L'information conseil VAE dans les Points régionaux conseil - PRC

Depuis janvier 2017, la Région Nouvelle-Aquitaine finance et organise le réseau des Points Régionaux Conseil (PRC) sur la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Ces Points Régionaux Conseil-PRC assurent une mission d'information et de conseil sur la VAE auprès d'un large public, dont les entreprises.

Profil type des bénéficiaires



65 % sont des
femmes.



Moyenne d'âge
des bénéficiaires :
41,3 ans.



42 % des
bénéficiaires **sont**
demandeurs
d'emploi.



26 % issus du
secteur **Santé**
humaine et
action sociale.



30 % résident
en **Gironde.**



54 % ont un
niveau bac ou
CAP.



77 % sont
des **ouvriers-**
employés.



1/4 des personnes
ont moins de 3
ans d'expérience.



24 % des personnes déclarent une **RQTH** (Reconnaissance de la
Qualité de Travailleur Handicapé). En hausse depuis 2021
(+19 points).

Données partielles, le candidat n'est pas dans l'obligation de faire part de sa situation.

Objectifs des démarches VAE du public reçu en entretien conseil en 2024

Les objectifs principaux : **recherche d'emploi** (29 %) et **promotion professionnelle** (21 %).

Canaux : Conseil d'un **prescripteur** (35 %), **Internet** et **presse** (27 %).

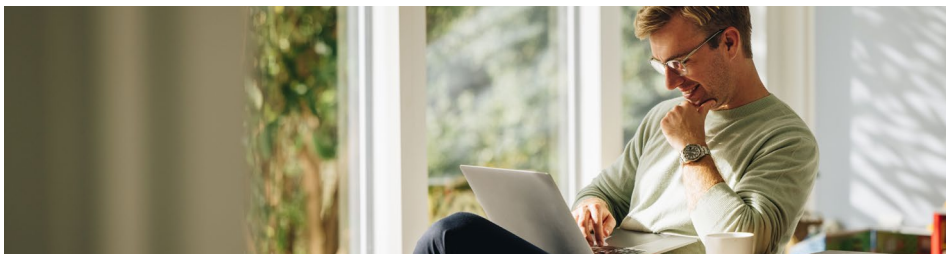
Des **certifications visées à 65 % de niveau post Bac**, en hausse par rapport à 2023 (50 %).

La VAE n'est **pas qu'une progression de son niveau de formation**, mais aussi
l'acquisition d'une certification dans son domaine d'activité.

12 % ciblent des certifications de niveau inférieur à leur niveau de qualification et
17 % un niveau équivalent.

Les certifications les plus visées sont réparties principalement sur trois secteurs :
social, santé et commerce.

Les **certifications visées diffèrent selon le genre**. Les femmes visent
majoritairement des certifications du domaine de la santé et du social tandis que
les hommes s'orientent davantage vers les domaines de l'automobile et de la
construction.



Le suivi à 12 mois des personnes reçues en entretien conseil VAE dans les PRC néo-aquitains

Enquête à 12 mois menée depuis 2020, échantillon de 2 830 répondants.

64 %

ont poursuivi leur démarche VAE **12 mois après** leur entretien conseil.

Parmi eux **92 %** ont engagé une des **3 hypothèses de certifications** visées lors de leur entretien conseil en PRC.



52 %
des bénéficiaires
confirment leur
démarche VAE à l'issue
de leur entretien.
En diminution depuis 2020 (60 %).



Un **arrêt de la démarche 1 an après l'entretien PCR** proportionnellement **plus important** chez les bénéficiaires avec ces profils :

- ▶ **Hommes**
- ▶ **Moins de 25 ans**
- ▶ **Niveaux 7-8**
- ▶ **Agents de la fonction publics, actifs non-salariés et conjoints, bénévoles et CDD**
- ▶ **Issus des secteurs de la construction, de l'administration publique, et des activités de services administratifs.**

Plus la **durée de l'expérience professionnelle est longue**, plus le **taux de poursuite de la démarche est élevé**.



Principales raisons de non-poursuite de parcours à 1 an :

Autre projet, notamment la reprise d'emploi ou la création d'entreprise (19 %),

La formation (15 %),

Le report (14 %)...

Les parcours VAE post-jury suite à l'information conseil en PRC (enquête)



Validation totale (577 personnes) : cette validation leur a permis la **reconnaissance de leur niveau de compétences** ou une **satisfaction personnelle**.



Validation partielle (109) : l'objectif était d'**avoir le diplôme ou titre dans sa totalité pour la plupart**.

Cette validation a permis à **29 % d'entre elles de retravailler leur dossier de validation** (livret 2) et à **15 % d'effectuer une formation complémentaire**.



Refus de validation (50 personnes) : la moitié des personnes indiquent **n'avoir reçu aucune préconisation pour la suite de leur parcours**.

Précautions : il s'agit ici de premiers résultats, car l'échantillon reste encore faible.



Bilan de la consultation des bénéficiaires des PRC VAE reçus en 2024

91 % des usagers sont **satisfaits du service offert** par les PRC, dont **53 % très satisfaits**.

A noter, 88 % des usagers ont pu **identifier le financement adapté** à leurs situations avec le PRC (88 % en 2022, 77 % en 2021).



**La Région organise
l'accompagnement des
personnes à la recherche d'un
emploi souhaitant réaliser
une VAE et participe à son
financement.**

+ d'infos

Les prescripteurs : premier maillon du parcours VAE pour les personnes accompagnées.

Principal objectif visé par les personnes accompagnées : la recherche d'emploi.

Les bénéficiaires d'un accompagnement VAE préparent majoritairement **une certification de niveau Bac et infra (54 %)**.

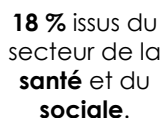
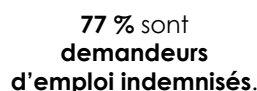
79 % ont engagé une des 3 hypothèses de certifications visées lors de leur entretien conseil en PRC. Pour les autres, la très grande majorité des personnes s'engagent tout de même dans la même spécialité de formation.

L'accompagnement VAE des néo-aquitains en recherche d'emploi en 2024

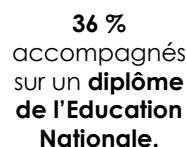
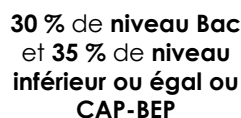
178 personnes ont débuté un accompagnement en 2024
(prescription par un PRC et financement par la Région Nouvelle-Aquitaine / aides individuelles).

Soit 10 % du public reçu dans un PRC pouvant potentiellement entrer dans le dispositif *.

Profil type des bénéficiaires accompagnés



En forte baisse par rapport à 2023 (44 %).

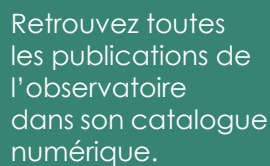


Comparés à l'ensemble des personnes reçues en PRC, **les candidats accompagnés bénéficiant d'un financement Région poursuivent beaucoup plus fréquemment leur démarche VAE à 12 mois (94 % contre 52 %).**

*Il ne s'agit pas de 10 % des 3 939 personnes reçues en PRC en 2024, mais du nombre de personnes reçues en PRC, avec un statut demandeur d'emploi ou bénévole en statut principal ou secondaire (soit 1 733 personnes), rapporté aux nb. de candidats accompagnés sur cette même année.

Pour aller plus loin, consultez l'ensemble des études détaillées (**Tableaux de bord**) et des synthèses (**CSE**) sur le site internet de cap-metiers.pro, rubrique formation/VAE, **page Observatoire régional de la VAE**.

Acteurs locaux, explorez les indicateurs sur l'emploi et la formation à différentes échelles géographiques.



Sources : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Tableau de bord «Les bénéficiaires des Points Régionaux Conseil VAE et d'un accompagnement en 2024 en Nouvelle-Aquitaine » Toute utilisation des informations de ce document doit indiquer la mention « Cap sur l'essentiel - Les bénéficiaires des Points Régionaux Conseil VAE et d'un accompagnement en 2024 en Nouvelle-Aquitaine ».

Edition 2025 - Crédits photos : Adobe stock.